



SORTIE DURANT LES HEURES DE CLASSE

Si vous désirez venir chercher votre enfant durant les heures de classe, vous devez le faire durant les heures d'ouverture du secrétariat.

Lorsque vous sortez votre enfant durant l'heure du dîner vous devez vous présenter avant au secrétariat avant **12 h 15**.

Nous vous demandons aussi de placer une note dans l'agenda de votre enfant afin que l'enseignant soit mis au courant à l'avance.

Les apprentissages nous permettent de s'outiller pour la vie.

